



## FONDATION DE LA SOCIÉTÉ DE PSYCHANALYSE FREUDIENNE

Afin de préserver l'ouverture et l'esprit de recherche, essentiels à la psychanalyse, qui ont animé le C.F.R.P., et dans la volonté d'assurer un dénouement créatif à l'impasse actuelle, une majorité de membres actifs et associés du C.F.R.P. a décidé de fonder, le 23 décembre 1994, la Société de Psychanalyse Freudienne (S.P.F.). Cet acte reconnaît la scission qui met fin à une histoire, il permet une solution au-delà des personnes, dans la reconnaissance du droit comme des positions de chacun.

Seul l'enthousiasme que suscite un projet nouveau permet de dépasser l'indignation et les blessures qui ont accompagné ces derniers mois.

Rien ne recommence. La psychanalyse ne se transmet qu'en se réinventant. Les mêmes idées, les mêmes forces, les mêmes désirs requièrent des structures nouvelles et des altérités différentes pour se déployer sans peur et s'exposer, non sans risques, à la question de l'inconscient.

La nouvelle association sera une société de psychanalyse. Elle ne sera pas sur la marge ni les entours de l'expérience analytique. Elle s'engage à prendre en compte l'essentiel, et le plus vif, de ce qui, depuis Freud, constitue la psychanalyse, dans toute la richesse et la diversité des pratiques cliniques qui spécifient son exercice, comme dans l'ampleur de son extension.

Elle est freudienne, car il n'y a pas d'autre origine. Freudienne avec Lacan, sans partage dans son œuvre, sans méconnaître son apport au-delà de Freud, mais sans oublier ce que ce dernier ne cesse de lui rappeler en retour. Freudienne aussi avec tous ceux - et, en premier, les Anglo-saxons - qui ont enrichi et renouvelé la clinique.

Dans un premier temps, la Société de Psychanalyse Freudienne (S.P.F.) poursuivra, en les complétant, les séminaires et groupes de contrôle que ses membres assuraient au C.F.R.P. Elle organisera des journées d'étude et des débats. Le travail des jurys d'association reprendra. Dans les mois qui viennent, un large débat, donnant la parole à tous, précisera le nouveau projet. Il lui donnera sa spécificité, situera son ouverture et mettra en place le cadre nécessaire pour assurer à l'analyse sa présence - instituable et non instituable - et définir le lien sociétaire entre les membres.

Une brochure sera disponible avant l'été, elle présentera les orientations, les statuts et le règlement intérieur. Dès maintenant, la Société de Psychanalyse Freudienne est ouverte à ceux qui, inscrits au C.F.R.P., souhaitent poursuivre en ce lieu leur formation analytique et leur travail avec des collègues. Elle accueille également ceux qui, sans attendre, désirent la rejoindre et participer ainsi à la constitution de la nouvelle association. Patrick Guyomard - Le 9 janvier 1995

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social, secrétariat et enseignements : 23, rue Campagne-Première 75014 Paris

Tél. : 01.43.22.12.13 Fax : 01.43.22.93.22 Site : [www.spf.asso.fr](http://www.spf.asso.fr)